



Faits saillants du rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2019

**Présenté à la séance du Conseil du 6 juillet 2020
par monsieur le maire, Mike-James Noonan**

Chères concitoyennes et chers concitoyens,
Membres du conseil municipal,
Membres de la direction et du personnel,
Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 176.2.2. de la *Loi sur les cités et villes*, c'est avec plaisir que je vous présente les faits saillants du dernier rapport financier. Ces informations vous permettront de prendre connaissance de l'état de nos finances publiques en date du 31 décembre 2019.

Le Rapport financier consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, audité par la firme Lemieux Nolet, a été déposé le 11 juin 2020.

Tel que précisé par l'auditeur indépendant, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Faits saillants 2019

1. La Ville a atteint un sommet de revenus de fonctionnement en 2019, atteignant 7 652 610 \$ versus un budget prévu de 7 184 000 \$.
2. Les revenus de taxation directe représentent le deux tiers (66 %) de tous les revenus de fonctionnement.
3. Les revenus de paiement tenant lieu de taxes du gouvernement fédéral représentent environ 996 000 \$ en 2019 contre 994 000 \$ en 2018.

4. Les dépenses de fonctionnement de 2019, sans la charge d'amortissement, représentent 6 949 393 \$ et sont réparties selon les principaux secteurs d'activités suivants :
 - a. Transport pour 1 691 631 \$
 - b. Administration pour 1 634 623 \$
 - c. Sécurité publique pour 1 350 616 \$
 - d. Hygiène du milieu pour 873 104 \$
 - e. Loisirs et cultures pour 798 021 \$
 - f. Autres pour 601 398 \$
5. L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales représente 373 978 \$ pour l'exercice 2019, contre 305 312 \$ pour l'exercice 2018.
6. La Ville a réalisé des dépenses d'investissement (infrastructures surtout) pour l'exercice 2019 pour un total de 194 444 \$. En 2018, les dépenses d'investissement s'élevaient à plus de 2 226 000 \$.
7. Les principales réalisations en investissement de l'exercice 2019 sont les suivantes : Travaux à l'usine d'eau potable et le poste de suppression Donaldson pour 75 907 \$, des dépenses diverses dans le secteur du transport (gratte, pavage, génératrice) pour un total de 81 478 \$, rénovation de la caserne de pompiers pour 10 918 \$ et la rénovation du centre communautaire pour 26 141 \$.
8. Avec les résultats (excédents pour fins fiscales) des derniers exercices, la Ville possède un excédent non affecté cumulé de 916 355 \$ au 31 décembre 2019.
9. Une réserve pour les dépenses futures de « Gestion de l'eau » totalise 349 952 \$ au 31 décembre 2019.
10. Finalement, la dette totale de la Ville représente environ 5,3 millions au 31 décembre 2019. Les deux emprunts les plus importants qui restent à rembourser sont pour le Règlement 550-16 qui renflouait le déficit cumulé de 2017 (total de 1 881 000 \$) et l'emprunt pour l'usine d'eau (total de 1 189 800 \$). Toutefois, il est important de souligner que du montant total de la dette, 1 445 515 \$ seront compensés par des subventions à recevoir du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTUE).

Les tableaux suivants dressent un portrait de la situation financière au 31 décembre 2019.

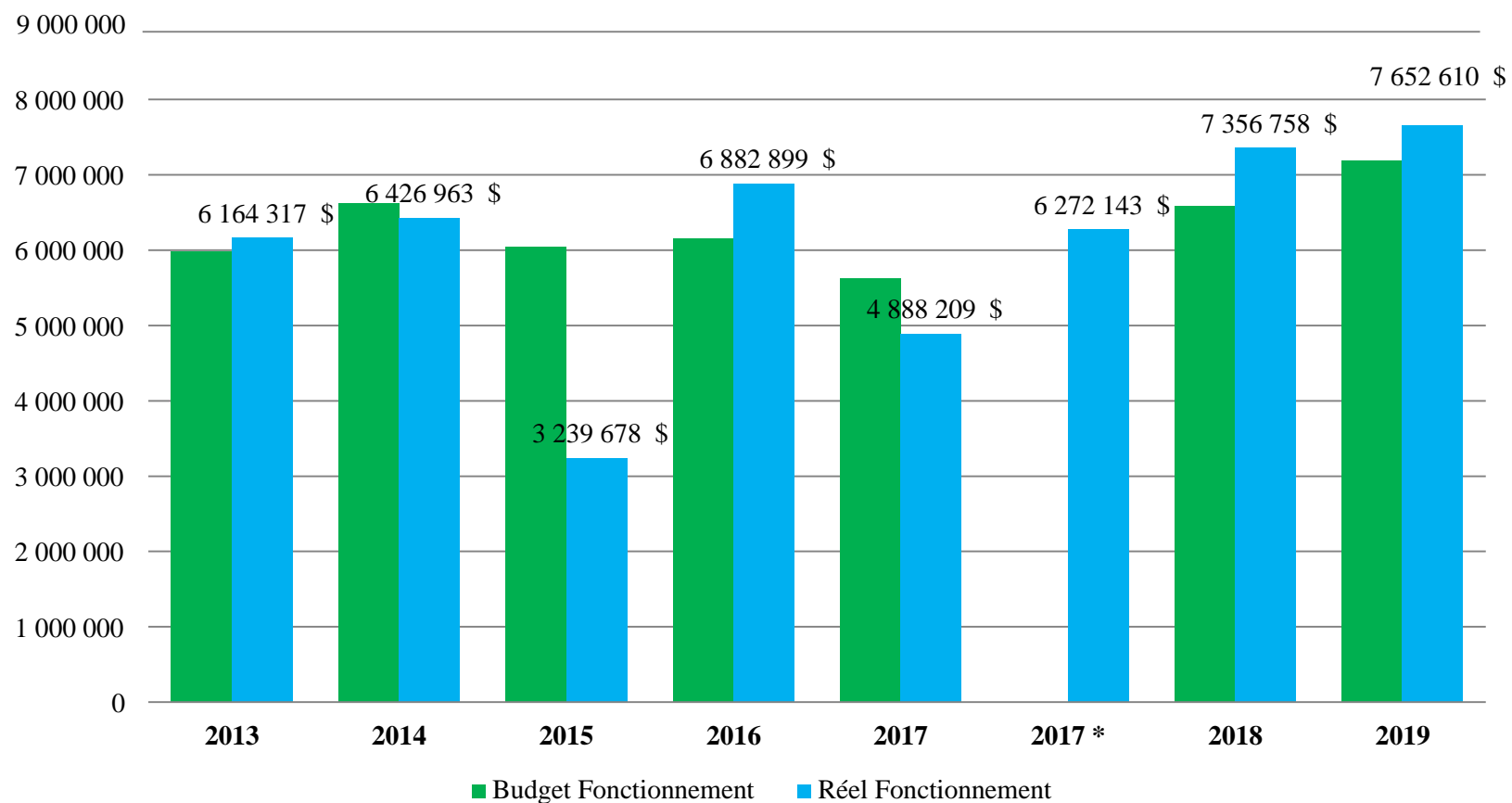
Conclusion

En terminant, je tiens à souligner le travail soutenu et dévoué de notre équipe d'employés et de membres du Conseil pour l'avancement de notre belle Ville.

Je vous remercie de votre attention.

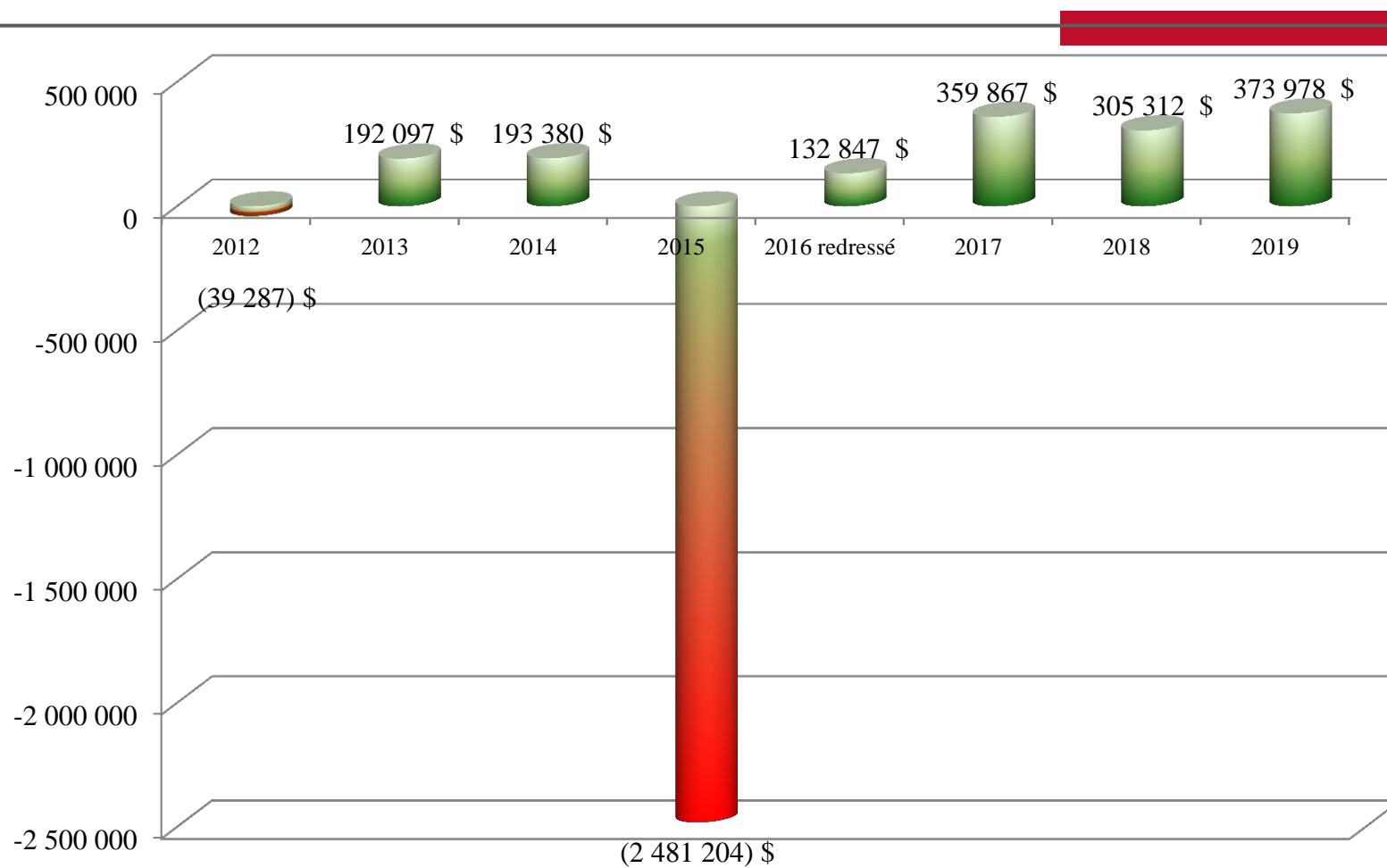
Le maire,
Mike-James Noonan

Revenus de fonctionnement totaux réels versus budget (non consolidé)

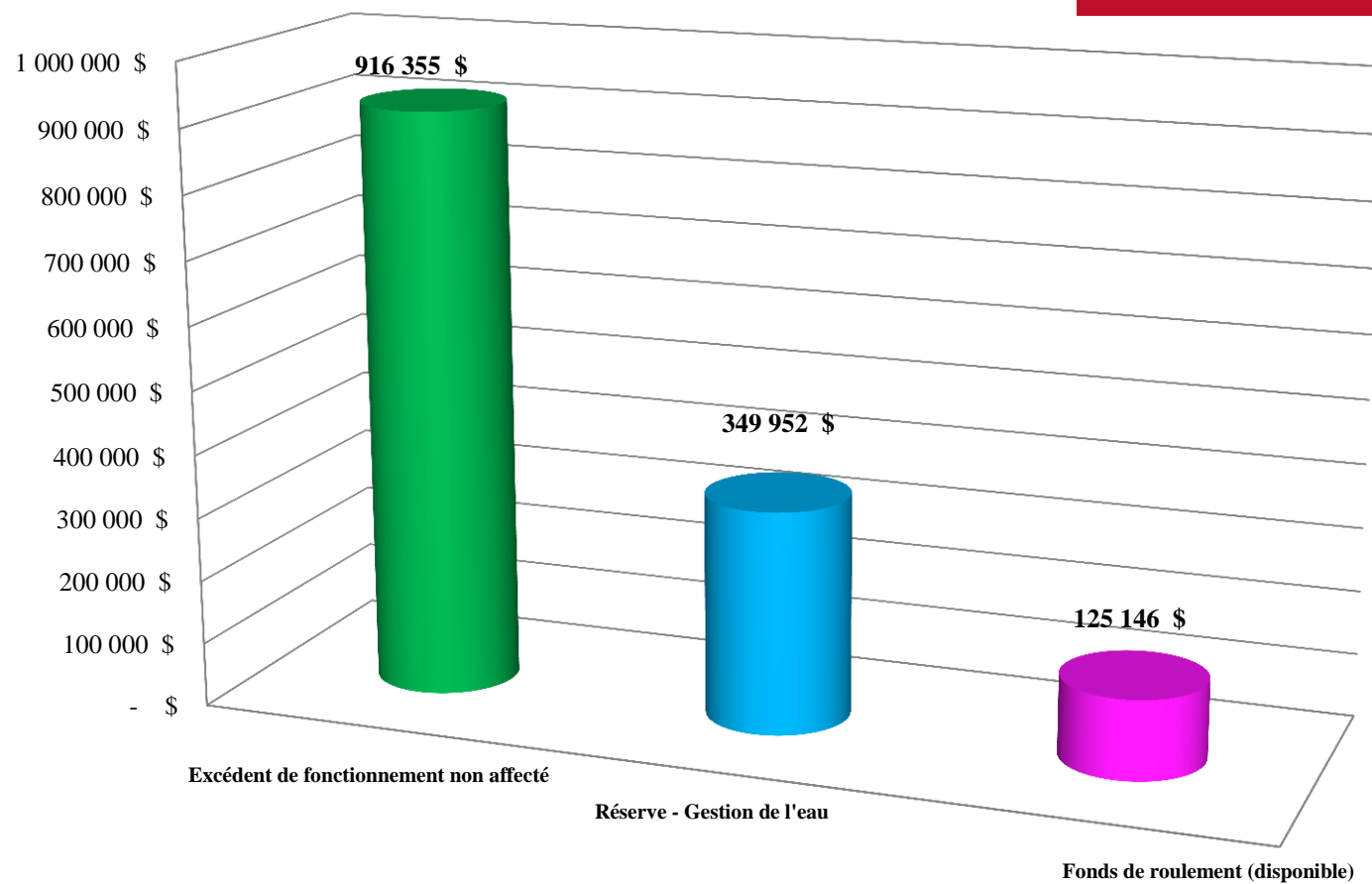


* 2017: Sans la perte comptable de 1 383 934 \$ sur immobilisations dévaluées 2015: Inklus
perte comptable de 2 978 819 \$

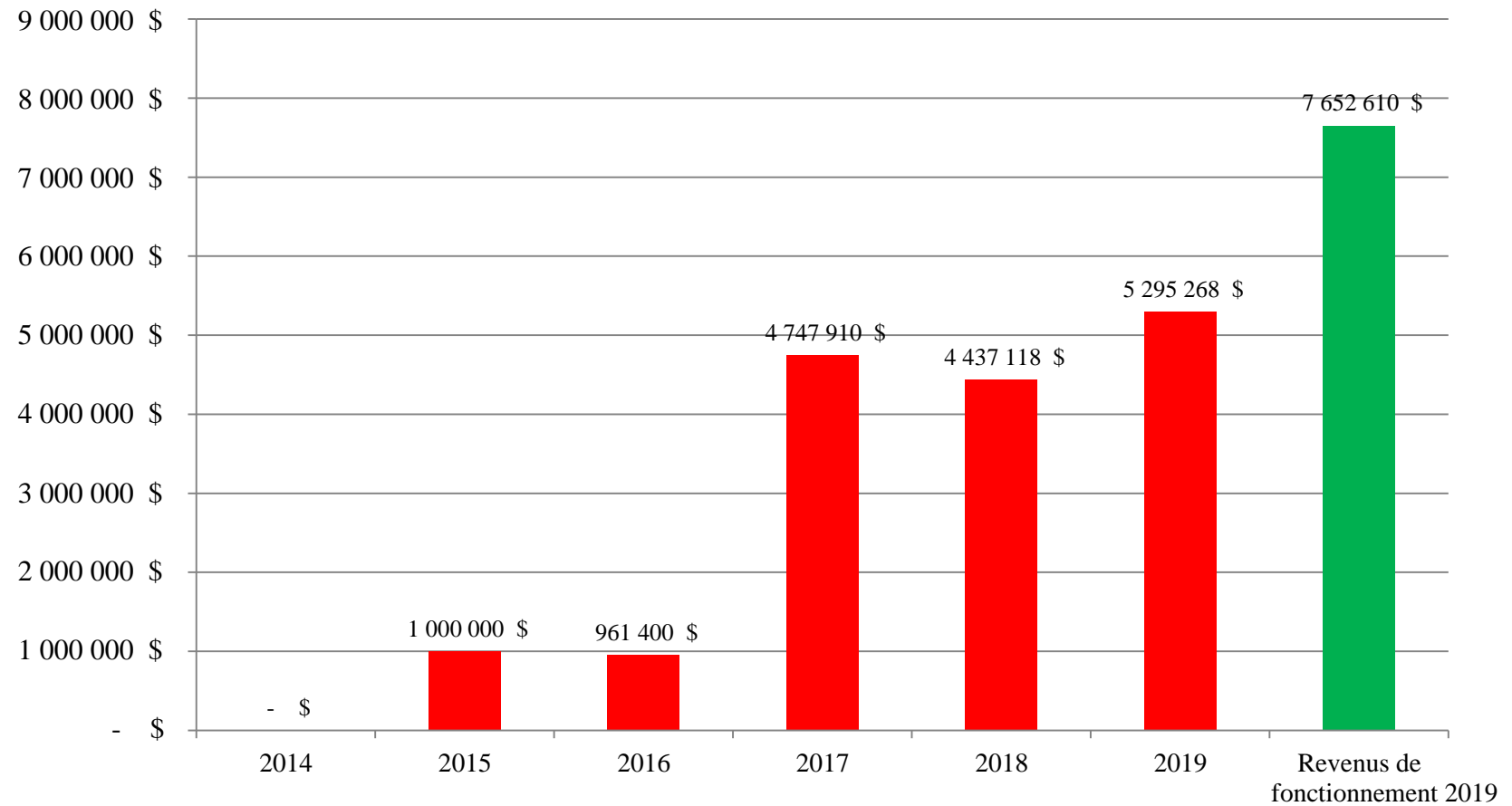
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales non consolidé



Excédents non affectés, affectés ou réservés au 31 décembre non consolidé 2019



Importance de la dette brute (de 2014 à 2019)



Taux global de taxation (par 100 \$ d'évaluation)

